

L'INSTANCE CITOYENNE EOLIEN ET TERRITOIRE A RENDU SES PRÉCONISATIONS

Permettre de vous impliquer concrètement dans la vie de Loireauxence et mieux vous informer

Dès l'été 2021, nous vous partagions le contexte qui a motivé l'équipe municipale à mettre en place une réflexion citoyenne autour des projets de développement de parcs éoliens sur la commune. Depuis un an des sociétés privées avaient engagé de leur propre initiative une prospection sur le potentiel de développement d'un parc éolien sur le site du Chêne Chaudet (Belligné). Comme il s'agit de parcelles privées, zonées en Agricole au PLU, il n'y avait pas de leviers réglementaires dans le PLU pour interroger, en tant qu'élus, la pertinence de ce projet strictement privé. Laisser faire, c'était renoncer à faire entendre la voix du territoire. Au contraire, les élus souhaitaient que soit conduite une réflexion collective afin de mesurer les contraintes et les opportunités de ce type de production d'énergie, de mettre en œuvre un cadre partagé pour veiller à la préservation de l'intérêt général contre la seule somme d'intérêts privés.



D'octobre 2021 à avril 2023 : 7 ateliers de travail et 1 journée de formation

Des citoyens de Loireauxence venant d'horizons très différents, et **des représentants de la société civile** (EOLA : Éoliennes en pays d'Ancenis, VCNA : Vent Contre Nature Auxence) ont candidaté pour intégrer l'instance participative "Éolien et Territoire" (E&T).

Le cadre de travail de l'instance avait été bordé par la délibération votée le 31 mai 2021 : une feuille de route, élaborée par les élus (commissions Aménagement et Participation Citoyenne), a contribué à formaliser les attentes des élus. Elle a été remise aux citoyens d'Éolien et Territoire dès d'octobre 2021.

Les missions de chacun des membres étaient notamment de questionner **les options de gouvernance citoyenne** possible dans le projet privé qui se dessinerait et de proposer un format d'association des acteurs du territoire.

Les premières réunions ont permis l'expression des points de vue des associations et le partage de l'historique du dossier. Les élus ont aussi informé régulièrement de la teneur des négociations engagées avec les sociétés privées, pour que soit respecté le choix de la commune de ne pas poursuivre le dialogue avec la première société qui s'était imposée sans concertation sur le territoire.

Au terme de l'expertise conduite par le service Aménagement et la SEM-Sydela (Société d'Économie Mixte), sur la base du **cahier des charges** prescrit par la délibération de 2021, la société Valorem avait été identifiée en septembre comme l'interlocutrice possible pour la commune. Ses représentants ont rencontré les membres de l'instance en mars 2022, pour que soient recueillis les premiers questionnements des citoyens.

À l'issue de ces six premiers mois de travail, qui ont permis des débats contradictoires, les élus associés à l'instance ont dû demander aux membres de l'instance de signer les principes de **la charte de participation citoyenne** présentés dès octobre 2021. Le but était de garantir que le travail à conduire se réalise dans un climat de confiance réciproque et de respect mutuel suffisant. Cette charte s'impose aux membres de toutes les instances participatives de la commune et prescrit les droits mais aussi les devoirs de chacun, élus comme citoyens. Certains membres de l'instance ont fait le choix de ne pas signer ces engagements.

Les membres qui ont poursuivi la réflexion collective se sont réunis en septembre 2022 (pour une présentation des outils des montages citoyens pour des projets de production d'énergie renouvelable par RECIT, Réseau des Énergies CITOYENNES en Pays de la Loire) et en novembre 2022 (pour échanger avec des représentants de Total-Energies).

La réflexion de l'instance devait en effet s'ouvrir au-delà du seul projet au Chêne-Caudet, du fait du projet d'extension initié par Total-Energies sur le site que cette société exploite actuellement au Pot-aux-Chiens (Varades). Un nouvel appel à candidature a donc été lancé fin 2022 : une seule candidature ayant été reçue, un seul citoyen a rejoint l'instance.

Une journée de formation a été assurée par RECIT (Réseau des Énergies CITOyennes en Pays de la Loire) en février 2023 pour former aux leviers offerts par une maîtrise locale et citoyenne de l'énergie dans l'éolien.

Deux séances de travail ont été nécessaires pour élaborer les préconisations des six citoyens d'Éolien et Territoire qui ont été inscrites dans le texte des deux **délibérations votées au conseil municipal du 30 mai 2023**. Ces délibérations reprennent :

- La recommandation faite par l'instance citoyenne de travailler à ce que le territoire soit acteur dans une gouvernance locale à construire avec Valorem à 50/50 : les décisions stratégiques seraient à prendre au consensus entre la société privée et le territoire, entendu comme la puissance publique et le tissu citoyen. Cette "préconisation est motivée par le souci de permettre un respect maximum des intérêts du territoire".
- L'objectif de consolider les missions de l'instance Éolien et Territoire pour la suite,
 - > Se mettre en relation avec tout acteur du territoire dont elle estime nécessaire la prise en compte des points de vigilance pour amener des éléments contribuant au diagnostic, dans le but d'éviter ou de limiter les impacts négatifs du projet ;
 - > Établir un cahier des charges pour apprécier la qualité de la proposition finalisée de Valorem et contribuer à la documentation de la prise de décision des élus en temps utiles.

Les citoyens de l'instance ont également fait savoir qu'ils mettaient leur expertise au service du territoire et de l'intérêt général.



AGRICULTURE ET CITOYENS

Communiquons sur l'activité agricole à Loireauxence

Soutenir le monde rural en accompagnant l'agriculture

L'instance participative "Agriculture et citoyens" s'est déjà réunie trois fois depuis sa création en septembre 2022.

Une première réunion de mise en place a permis de valider le 1^{er} sujet de réflexion du groupe : la communication entre le monde agricole et les citoyens à l'échelle de Loireauxence.

Le deuxième rendez-vous était dédié au travail des enjeux et des objectifs de cette communication, pour aboutir à la troisième rencontre destinée à l'ébauche d'un plan d'action pour créer des passerelles entre le monde agricole et les citoyens.

La prochaine étape consistera, pour la municipalité, à analyser la faisabilité et les délais de chacune des actions proposées par l'instance, avant un retour vers ses membres qui pourront dès lors travailler sur leur mise en œuvre.